



## RÉSOLUTIONS REACHED À LA SESSION 3RD DE AAMA EXECUTIVE COUNCIL

TENUE DU 17 AU 18 AVRIL 2019 AU MAROC

S/N	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	RÉSOLUTIONS	ACTION PAR
1	<p><b>QUESTIONS ADMINISTRATIVES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport sur les titres de compétences</li> <li>• Adoption du rapport de la 2e session du Conseil exécutif de l'AAMA</li> </ul>	<p><b>LES PAYS ET LES ORGANISMES PARTICIPANTS.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Membres de EXCO:</b> Nigeria, Soudan, Afrique du Sud, Ghana, Mozambique, Tanzanie, Cap-Vert, Ouganda et Comores.</li> <li>• <b>Non-membres de EXCO:</b> Maroc, Tunisie et Libéria, Sierra Leone, Kenya</li> <li>• <b>Organismes ayant le statut d'observateur de l'AAMA :</b> L'Académie arabe des sciences et de la technologie et des transports maritimes</li> </ul>	<p><b>Secrétariat général (SAMSA)</b></p>

S/N	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	RÉSOLUTIONS	ACTION PAR
		<p>(AASTMT), la Fédération arabe de la Chambre des navires (AFCS), les femmes dans les maritimes en Afrique de l'Est et centrale (WOMESA) et l'Organisation maritime d'Afrique de l'Ouest et centrale (MOWCA).</p> <p><b>ADOPTION OU RAPPORT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le rapport de la 2e session du Conseil exécutif de l'AAMA a été adopté par l'Afrique du Sud et a été secondé par le Kenya.</li> </ul>	
2	<p><b>Présentation de la mise en œuvre des cadres de l'article II de la Constitution de l'AAMA (Budget et Dépenses)</b></p>	<p>Les résolutions suivantes ont été prises :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le projet de budget et l'échelle d'évaluation des contributions des pays membres ont déjà été approuvés en principe lors de la 4e Conférence de l'AAMA qui débutera en 2020, telle qu'amendée.</li> </ul>	<p><b>Secrétariat général (SAMSA)/MARADS</b></p>

S/N	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	RÉSOLUTIONS	ACTION PAR
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les pays qui ont transmis des instruments d'adhésion à l'AAMA au Secrétariat en Afrique du Sud, mais qui n'ont pas encore reçu de reconnaissance, ont été priés de renvoyer l'instrument dès que possible.</li> <li>• Le Secrétariat pour conduire des campagnes d'illumination présentant les travaux de l'AAMA en publiant des bulletins d'information, des dépliants et des notifications par courriel distribués à tous les pays par l'intermédiaire de leurs ministères respectifs des Transports et des Affaires étrangères afin de stimuler plus compréhension des objectifs et des objectifs de l'AAMA.</li> </ul>	

S/N	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	RÉSOLUTIONS	ACTION PAR
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Secrétariat de l'AAMA écrit et demande l'appui de la Commission de l'Union africaine (CA) pour tendre la main aux pays membres par l'intermédiaire des ministères respectifs des Affaires étrangères, afin d'encourager les États membres à déposer des instruments d'adhésion à l'AAMA au Secrétariat en Afrique du Sud.</li> <li>• Le Secrétariat transplace des lettres à diverses administrations maritimes pour assurer la liaison et assurer le suivi auprès des ministères des Affaires étrangères et des Transports de leurs pays respectifs</li> </ul>	

S/N	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	RÉSOLUTIONS	ACTION PAR
		<p>afin de faciliter le dépôt d'instruments d'adhésion à l'AAMA.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les pays membres notent l'importance des instruments existants approuvés par les chefs d'État africains en matière de sécurité maritime, de sécurité et d'environnement, tels que : Stratégie maritime intégrée africaine (AIMS 2050), Charte africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et Développement en Afrique (Charte de la Lomé 2016), Agenda 2063, Révision de la Charte africaine des transports 2010 et inclure la même chose dans leur stratégie maritime nationale visant à renforcer la mise en œuvre.</li> </ul>	

S/N	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	RÉSOLUTIONS	ACTION PAR
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• AAMA d'approcher les organismes donateurs / fondations en Afrique et au-delà pour soutenir le financement de ses activités.</li> </ul>	
3	<p><b>Mise à jour sur la visite de courtoisie proposée à la Commission de l'Union africaine (CNE)</b></p>	<p>Après de longues délibérations, il a été décidé que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Secrétariat et le Bureau du Président devraient transmettre une autre lettre au Président, Commission de l'Union africaine, sur la visite proposée par l'AAMA précisant pleinement le but de la visite.</li> <li>• Un rapport d'étape détaillant les activités de l'AAMA et ses réalisations devrait être préparé et transmis avec la lettre pour montrer le rôle important que joue l'AAMA dans la contribution à la croissance économique du continent.</li> </ul>	<p><b>Secrétariat/Président AAMA</b></p>

S/N	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	RÉSOLUTIONS	ACTION PAR
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contacter les personnes qui travaillent avec la Commission de l'Union africaine à identifier pour faciliter la réunion avec le Président de l'UA.</li> </ul>	
4	<p><b>Le rôle de l'AAMA dans la mise en œuvre de la Stratégie maritime intégrée Afrique 2050 (AIMS 2050)</b></p>	<p>Après de longues délibérations, les résolutions suivantes ont été tirées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption du document dans son intégralité comme outil de travail.</li> <li>• Le Ghana, la Tanzanie, le Mozambique, le Maroc et le Libéria élaboreront de manière indépendante un plan stratégique de 3 ans pour la mise en œuvre de l'AIMS 2050 en utilisant le document comme guide de travail avec un délai de 12 semaines.</li> <li>• Le projet de plan d'action devrait être transmis au Secrétariat de l'AAMA une fois terminé afin d'harmoniser et de faire circuler tous les membres.</li> </ul>	<p><b>Président AAMA</b></p>

S/N	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	RÉSOLUTIONS	ACTION PAR
5	<b>Arrangements pour de futures réunions et célébrations maritimes</b>	<p>Après de longues délibérations, il a été résolu comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Afrique du Sud pour confirmer la date et le lieu de la 5ème Conférence de l'AAMA en 2020.</li> <li>• Seychelles pour confirmer l'accueil de la 6ème Conférence aAMA en 2021.</li> <li>• Maroc pour confirmer l'accueil de la 7ème Conférence AAMA en 2022.</li> <li>• Guinée équatoriale pour confirmer l'accueil de la 4ème session du Conseil exécutif de l'AAMA au début de 2020, à défaut de laquelle le Ghana serait notifié d'accueillir.</li> <li>• Le Secrétariat de l'AAMA sera renforcé en veillant à ce que d'autres pays membres qui composent laco potion du Secrétariat de l'AAMA nomment un représentant pour travailler avec la SAMSA.</li> </ul>	<b>SECRETARIAT/BUREAU DU PRÉSIDENT</b>



S/N	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	RÉSOLUTIONS	ACTION PAR
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Secrétariat de l'AAMA d'envoyer des notifications anticipées aux pays respectifs pour confirmer leur volonté d'accueillir.</li> </ul>	
6	<b>Prix 2020 de l'Administration maritime africaine</b>	<p>Après des délibérations extrêmes, il a été résolu comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Que le Prix des administrations maritimes africaines se tiendrait en Afrique du Sud en 2020 lors de la 5ème Conférence de l'AAMA.</li> <li>• Le Secrétariat de l'AAMA avise les planificateurs d'événements; <b>African Business News (ABN) et ARS Conference Services</b> des critères et de leurs rôles en leur donnant <b>un délai de 6 mois pour revenir</b> avec la stratégie pour les catégories de prix et leur préparation à entreprendre la tâche.</li> </ul>	<b>Secrétariat / Président AAMA</b>

S/N	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	RÉSOLUTIONS	ACTION PAR
7	<b>Commerce maritime et économie</b>	<p>L'EXCO après de longues délibérations a été résolue comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Secrétariat téléchargera le formulaire d'auto-évaluation modifiable sur le site Web de l'AAMA afin de permettre aux administrations maritimes d'accéder aux formulaires qui seraient utilisés pour l'examen annuel du rendement du pays. Les formulaires doivent être remplis par tous les MARADS et soumis au Secrétariat avant le 15 décembre 2019</li> <li>• Le Secrétariat de constamment émettre des rappels à tous les MARADS pour assurer la conformité.</li> <li>• Le Secrétariat/SAMSA pour télécharger le formulaire modifiable du Code de certification et de compétence du commerce côtier proche sur le site Web.</li> <li>• Le Libéria, l'Afrique du Sud, la Tunisie, le Nigéria et le Maroc sont priés de transmettre des mises à jour sur les</li> </ul>	<b>Secrétariat en chef, (SAMSA)</b>

S/N	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	RÉSOLUTIONS	ACTION PAR
		<p>incitations de leur pays à accroître le tonnage au Secrétariat pour qu'il circule vers tous les MARADS.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le formulaire de collecte normalisée de données du registre des navires tel qu'il a été adopté pour aider à accéder à la croissance du tonnage parmi le registre des navires en Afrique.</li> </ul>	
8	<p><b>Zones d'action pour la mise en œuvre de la Charte de Lomé 2016</b></p>	<p>Après de longues délibérations, il a été résolu comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Que les administrations maritimes poursuivent les efforts visant à assurer la sûreté et la sécurité du domaine maritime,</li> <li>• Le Conseil exécutif s'adresse à l'Union africaine pour déterminer le niveau de mise en œuvre de la Charte de Lomé.</li> </ul>	<p><b>Président, AAMA/Secrétariat</b></p>

S/N	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	RÉSOLUTIONS	ACTION PAR
9	Éducation et certification maritimes	<p>Après avoir examiné les commentaires des délégués, il a été résolu comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les administrations maritimes profiteront des possibilités de formation offertes par l'OMI et d'autres organismes donateurs et institutions pour soutenir le renforcement des capacités et le développement.</li> <li>• MARADS prendra des mesures pour s'assurer que les femmes sont intégrées dans les activités traditionnelles en tant que stratégie visant à améliorer la protection de l'environnement marin, conformément au thème de la Journée maritime mondiale 2019 "Autonomiser les femmes dans la communauté maritime"</li> </ul>	Secrétariat de l'AAMA/ MARADS

S/N	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	RÉSOLUTIONS	ACTION PAR
10	<p><b>Mise à jour du pays sur la ratification, la domestication et la mise en œuvre des instruments pertinents de l'OMI</b></p>	<p>La délégation tout en notant l'importance d'un océan sûr, sûr et plus propre résolu comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre les efforts visant à domestiquer les conventions pertinentes.</li> <li>• Adopter des mesures pour éliminer les navires de qualité inférieure, prévenir la pollution marine et améliorer les conditions de vie et de travail des gens de mer.</li> <li>• Adopter des cadres pour l'élimination des débris plastiques de déchets marins provenant des océans et des mers d'Afrique.</li> </ul>	<p><b>Secrétariat de l'AAMA/MARADs</b></p>

S/N	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	RÉSOLUTIONS	ACTION PAR
11	<b>Rapport sur la 4ème Conférence de l'AAMA qui s'est tenue en septembre 2018 à Charm el-Cheikh, Egypte</b>	Le Président a invité les Membres à visiter le site Web pour le rapport et le communiqué à <a href="https://africanmarads.com/">https://africanmarads.com/</a>	
12	<b>Préparatifs pour les élections du Conseil de l'OMI de 2019 (Soutien au renforcement pour augmenter le nombre de membres de l'Afrique)</b>	Après de longues délibérations, les stratégies suivantes ont été convenues sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les pays désireux de contester l'élection devraient émettre des notifications anticipées à l'OMI et à l'AAMA afin d'assurer la coopération et de permettre à l'Afrique de synergiser et de parler d'une seule voix.</li> <li>• L'AAMA pour faire pression sur l'Union africaine pour que les pays soutiennent</li> </ul>	<b>Secrétariat AAMA</b>

S/N	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	RÉSOLUTIONS	ACTION PAR
		<p>pleinement la candidature de ceux qui se disputent.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Secrétariat de l'AAMA pour élaborer des stratégies pour les pays membres de l'AAMA à se réunir en marge des réunions de l'OMI à Londres. Notifications anticipées à envoyer aux MARAD</li> </ul>	
13	<p><b>Rapport de la participation de l'AAMA à la Conférence mondiale sur l'économie bleue qui s'est tenue à Nairobi au Kenya en novembre 2018</b></p>	<p>Les délégués ont noté que le rapport ne visait qu'à obtenir des informations et à présenter la participation de l'AAMA à la Conférence mondiale sur l'économie bleue, en particulier son engagement à approfondir la réalisation des objectifs de l'économie bleue sur le continent africain en travailler avec l'Union africaine et d'autres institutions pour faire de l'économie bleue un moteur essentiel de la prospérité économique du continent.</p>	<b>MARADS (EN)</b>
14 (en)	<b>Annonces</b>	<p>Le président a fait le point sur les événements suivants :</p>	<b>Secrétariat</b>

S/N	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	RÉSOLUTIONS	ACTION PAR
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>MTCC - Réunion des pays focaux de l'Afrique Qui s'est tenue les 14 et 15 mars 2019 à Mombasa Kenya - Le Centre de coopération technologique maritime kenyane a décidé de collaborer avec l'AAMA pour faire progresser son Agenda.</b></li> <li>• <b>Semaine internationale de la non-expédition (Programme africain) Oslo, Norvège 4-7 juin 2019 - Pays membres pour noter l'événement et y assister si possible.</b></li> <li>• <b>Journée africaine des mers et des océans - 25 juillet 2019 - Notification par le Coordonnateur régional de l'OMI de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale (anglophone) sur la nécessité pour les MARAD en Afrique de célébrer la Journée africaine des mers et de l'océan le 25 juillet 2019.</b></li> </ul>	



S/N	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	RÉSOLUTIONS	ACTION PAR
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Conférence mondiale sur la sécurité maritime, octobre 2019, Abuja, Nigeria - Délégués de noter que le ministère fédéral des Transports du Nigeria et l'Agence nigériane de l'administration maritime et de la sécurité tiendraient la Conférence mondiale sur la sécurité maritime en octobre 2019 pour remédier à l'insécurité dans la région du golfe de Guinée. Notifications à envoyer à tous les pays membres de l'AAMA.</b></li> </ul>	
15 Annonces	<b>Réunions futures/Ajournement</b>	<b>Guinée équatoriale pour confirmer son acceptation d'accueillir la 4ème session du Conseil exécutif de l'AAMA au premier trimestre 2020.</b>	

